

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Judi 8 juin 2023 à 12H15

assemblee.universite@unine.ch

Salle -010 au sous-sol du bâtiment Breguet 1

Présent-e-s

Vice-présidente

(présidence *ad interim*): Aude Guillot

Membres : Valéry Bezençon, Cédric Brunner, Redouan Bshary, Nicolas Chappuis, Paul Cotofrei, Valérie Défago, Jean-Philippe Dunand, Mehdi Farsi, Olivier Hari, Bruno Kocher, Gilles Lauener, Dimitri Paratte, Loris Petris, Simon Rowell, Louis de Saussure, Benoît Valley, Sophie Wang

Membres du Rectorat

(voix consultatives): Jean-Marie Grether, Martin Hilpert, Felix Kessler, Kilian Stoffel

Excusé-e-s :

Membres : Nerea Parro Gomez, Sergio Rasmann, Corinne Rossari, Thierry Schiffmann, Lara Zender

Membres du Rectorat

(voix consultatives): Nathalie Tissot

Procès-verbal: Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Première partie introductive – partie publique

- a) Approbations :
 - De l'ordre du jour
 - Du PV de la séance du 23 mars 2023
- b) Dates à fixer pour les séances ordinaires de l'AU du semestre d'automne 2023
- c) Informations du Rectorat et échanges avec l'Assemblée
- d) FEN – présentation et discussion

2. Seconde partie – séance formelle à huis clos

- a) Renouvellement du poste au Conseil de l'Université
 - Retour de la commission *ad hoc* de l'AU :
 - Présentation des candidates pour le poste à pourvoir
 - Préavis de la commission *ad hoc*
 - Avis consultatif du Rectorat
 - Discussion
 - Vote par bulletins secrets et dépouillement
- b) Renouvellement des postes au sein de Bureau de l'Assemblée
 - Présidence et vice-présidence : déclaration des personnes intéressées (vote lors de la prochaine séance plénière en automne 2023)
 - Elections des membres du Bureau (3 postes à repourvoir avec une préférence d'équité de représentation des différents corps)
- c) Divers

1. Première partie introductive – partie publique

La Vice-Présidente (présidence *ad interim*) Mme Aude Guillot (AG) ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'Assemblée, en particulier à Mme Lara Zender et Messieurs Cédric Brunner et Dimitri Paratte dont le mandat démarre ce jour.

a) Approbations :

- **De l'ordre du jour**
Approuvé
- **Du PV de la séance du 23 mars 2023**
Approuvé

b) Dates à fixer pour les séances ordinaires de l'AU du semestre d'automne 2023

On fixe les jeudis 28 septembre et 7 décembre de 12h15 à 13h45.

c) Informations du Rectorat et échanges avec l'Assemblée

Concernant le Mandat d'objectifs 2023-2026 (MO), le Grand Conseil (GC) a décidé de créer une commission ad hoc afin de l'analyser de manière approfondie. Des délégations de l'AU, du CU (Conseil de l'Université) et du Rectorat ont été convoquées par la commission du GC et ont pu échanger sur plusieurs sujets, notamment la problématique liée au budget, l'inflation et les problèmes que tout cela engendre, etc. Il est peu probable qu'on ait un retour concret avant l'été.

Le GC se penche également actuellement sur une modification de loi concernant l'UniNE, afin qu'elle fortifie son développement durable dans le domaine de la recherche.

Le projet pour le nouveau bâtiment avance. Le Comité de pilotage est en phase d'adopter le Manuel de projet qui encadre les processus d'organisation et de décision, de répartition des compétences et des tâches, de gestion de la qualité et de la durabilité ainsi que d'information durant la phase qui mènera à la demande de crédit de construction, puis durant la construction si le crédit est adopté. Le projet concernant la salle de sport qui sera dans un autre bâtiment avance plus lentement avec pour l'instant rien de concret.

Le plan d'étude est terminé.

Le Rectorat est toujours opposé à l'augmentation des taxes universitaires imposée par le CE. Pour l'instant aucune avancée n'a eu lieu par rapport à ce sujet épineux. La prochaine rentrée ne sera pas impactée par cette augmentation et pour la suite on ne sait pas.

d) FEN - présentation et discussion

L'AU a invité des représentant-e-s de la FEN (Fédération des Etudiant-e-s Neuchâtelois-es) suite au renouvellement de membres du comité. On accueille M. Marius Hofer, nouveau président qui vient présenter la FEN. Cette dernière est l'association faîtière regroupant tous les étudiant-e-s immatriculé-e-s à l'Université de Neuchâtel. Le comité est composé de 7 membres (actuellement 8). Ils sont répartis en différents dicastères qui traitent de tout ce qui a attrait aux étudiant-e-s. La FEN fonctionne avec des réunions hebdomadaires, des assemblées générales une fois par semestre et extraordinaires au besoin. Deux personnes sont engagées par la FEN : un-e secrétaire général-e et un-e responsable communication. La FEN représente les étudiant-e-s neuchâtelois-es au sein de l'Union des Étudiant-e-s de Suisse (UNES) pour faire remonter les intérêts et demandes des étudiant-e-s de l'UniNE. Elle est en relation fréquentes avec les différentes associations facultaires. Elle leur octroie des subventions chaque année et est en train de mettre un place un nouveau système afin de faciliter les échanges plus fréquents entre ces organes. La FEN est en contact avec toutes les associations universitaires auxquelles elle octroie également des subventions ordinaires de CHF 200.- et extraordinaires quand elles organisent des événements particuliers. La FEN répond, conseille et oriente les étudiant-e-s qui la contactent fréquemment tout au long de l'année. Les demandes sont diverses et concernent de nombreux domaines. Il en va de

même pour les associations qui contactent la FEN pour différentes activités. Un membre du comité, qui vient de la Faculté de droit, assure le service juridique. Au besoin, un avocat peut également être contacté par exemple pour les recours. Suite à la crise liée au Covid, la FEN a mis en place un fond d'urgence qui fonctionne grâce à des donations privées et qui sont à la disposition des étudiant-e-s dans l'urgence financière pour une aide ponctuelle. Par exemple sortir d'un mois difficile, payer la taxe universitaire, l'assurance maladie, etc . La FEN met à disposition des logements estudiantins à bas prix et est actionnaire de la société ALFEN SA qui possède ou gère plusieurs bâtiments. La FEN est en relation avec le Rectorat et représente la voix des étudiant-e-s en termes de consultation ou échanges sur de nombreux sujets. D'ailleurs en ce moment la FEN est en discussion par rapport à l'enregistrement des cours qu'il soit en direct ou différé. Une procédure de consultation a été faite par le Rectorat et il y aura des discussions à venir par la suite. La hausse des taxes préoccupe également la FEN. Il y a une forte mobilisation de la part du corps estudiantin qui est le premier touché. La FEN est à disposition de l'AU, du Rectorat, des différentes facultés et de tous les services de l'UniNE et se réjouit de collaborer avec chacune et chacun. Il ne faut pas hésiter à la contacter.

Lorsque les professeur-e-s organisent des événements ou conférences, il serait bien qu'elle/ils envoient des flyers à la FEN afin qu'elle les redistribue et informe toutes les associations afin d'améliorer la diffusion de l'information.

AG remercie sincèrement la FEN pour sa présentation et sa présence aujourd'hui.

2. Seconde partie - séance formelle à huis clos

a) Renouvellement du poste au Conseil de l'Université

- **Retour de la commission *ad hoc* de l'AU :**
 - **Présentation des candidates pour le poste à pourvoir**
 - **Préavis de la commission *ad hoc***
- **Avis consultatif du Rectorat**
- **Discussion**
- **Vote par bulletins secrets et dépouillement**

Ce point est traité à huis-clos. L'AU désigne la personne qui sera proposée au Conseil d'Etat. On remercie la commission *ad hoc* pour tout le travail fourni.

b) Renouvellement des postes au sein de Bureau de l'Assemblée

La période de nomination du bureau est de deux ans, renouvelable. Il serait bien que chaque corps soit représenté. Le bureau est composé de la présidence et vice-présidence, assistées de trois membres.

M. Gilles Lauener membre actuel du Bureau souhaite démissionner après ses deux mandats au sein du Bureau. Il est vivement remercié.

La Vice-présidente actuelle qui préside l'AU aujourd'hui, Mme Aude Guillot, souhaite également démissionner de l'AU et de sa fonction à partir du 31 juillet 2023 pour se consacrer à sa thèse. Elle est à son tour sincèrement remerciée pour tout le travail fourni.

A présent tous les sièges du Bureau sont vacants.

- **Présidence et vice-présidence : déclaration des personnes intéressées (vote lors de la prochaine séance plénière en automne 2023)**

AG invite les membres actuel-le-s à se faire connaître en cas d'intérêt pour siéger à la présidence ou au Bureau. L'Assemblée de l'Université choisira sa présidence lors de sa prochaine séance plénière en automne prochain.

Trois membres sont intéressé-e-s :

- Mme Sophie Wang, membre du corps étudiantin de la Faculté des sciences en biologie. Elle serait éventuellement intéressée par un poste à la présidence, mais est aussi représentante actuellement à la FEN, donc elle souhaite en rediscuter en septembre.
- M. Dimitri Paratte, membre du corps étudiantin en droit (également doctorant FNS, ainsi que membre de l'ACINE). Il préfère être membre du Bureau.
- M. Simon Rowell, membre du PATB, collaborateur technique au Secrétariat de la Faculté des sciences. Il préfère être membre du Bureau

- **Elections des membres du Bureau (3 postes à repourvoir avec une préférence d'équité de représentation des différents corps) .**

Voir le point ci-dessus. Les trois nouveaux membres du Bureau sont élu-e-s par acclamation. Il reste encore 2 places vacantes. Il serait très positif qu'un-e membre du corps professoral et du corps intermédiaire de la FLSH et FSE puissent rejoindre le Bureau dans le futur afin que tous les corps et facultés puissent être au mieux représentés.

c) Divers

M. Dimitri Paratte soulève une problématique liée à la restauration collective au sein de l'UniNE et souhaite, lors d'une prochaine séance de l'AU, soumettre un projet de recommandation et en discuter. S'en suit une conversation et échange entre le Rectorat et les membres de l'AU. En résumé, depuis le départ de Compass Group et le retrait de la Coccinelle verte, l'Université de Neuchâtel n'a plus de service régulier de restauration collective sur ses trois sites équipés à l'Espace Tilo-Frey, à l'Av. du 1er Mars et à l'Unimail. Elle fonctionne aujourd'hui avec plusieurs fournisseurs, notamment avec des repas fournis dans des frigos par l'entreprise Feel Eat, le restaurant Eateco qui fournit des plats végétariens, ainsi que le bar Au Galop et la Boulangerie de l'Orangerie qui viennent le matin. Mais l'offre n'est malheureusement pas du tout égale dans toutes les facultés et certaines souffrent de l'absence d'un service suffisant. Cela donne également une mauvaise image autant pour les internes de l'UniNE que pour les personnes invitées externes. On pourrait mieux faire, que cela soit sur des sites particuliers ou le tout internalisé tout en s'assurant qu'on fait appel à des entreprise de la région afin de faire marcher les produits et petits fournisseurs locaux.

Le Recteur indique que c'est le service des bâtiments qui est en charge de ce dossier. C'est très difficile de trouver un service de restaurant collectif qui est à proximité et de plus qui serait d'accord de fournir des aliments de qualités à prix peu élevé selon le budget des étudiant-e-s l'UniNE. Les restaurateurs (ou autres fournisseurs, par ex. boulangerie) en arrivent tous à la même conclusion : ils ne peuvent pas tourner avec un budget si bas. Une cafétéria est également prévue dans le futur nouveau bâtiment. Des négociations ont été passées afin de pouvoir accueillir des food truck, ceci pourrait être une possibilité parmi d'autre. La HE Arc est confrontée à la même problématique. Ce serait dur d'obtenir des subventions, car le problème concerne de nombreux départements étatiques. Le Rectorat essaie de trouver de nouvelles solutions et a conscience du problème.

M. Dimitri Paratte indique qu'auparavant, c'est la Commission de la Cité universitaire qui gérât la restauration et l'hébergement, notamment avec le Group Compass. Mais à présent

elle ne semble pas trouver une alternative qui convienne et cela depuis quelques années. Une nourriture saine et un service compétent restent primordiaux afin que chacun-e, autant à l'interne ou en tant qu'invité-e, bénéficie de bons repas dans un espace accueillant. Il est nécessaire et urgent de régler ce problème. M. Dimitri Paratte propose donc de se pencher sur ce problème, faire des propositions et discuter de cette problématique lors de la prochaine Assemblée afin de trouver des solutions rapidement. L'AU pourra alors partager et discuter d'alternatives avec les autres organes de l'UniNE

La Vice-président Mme Aude Guillot qui arrive à la fin de son mandat remercie chaque membres, et particulièrement celles et ceux qui partent. Trois professeurs des décanats seront remplacés au 1^{er} août. Comme deux des futur-e-s doyen-ne-s siègent actuellement en tant que représentant-e du corps professoral, il serait important que ce corps trouve des nouvelles ou nouveaux représentant-e-s pour la reprise en septembre.

La séance est levée à 13h20.